

OUTIL 1.1 : ROLE DU PORTEUR DE PROJET

Rôle et pouvoir

En tant que porteur de projet, la personne chargée de mettre en place une opération Stop Pub doit avoir un rôle et un positionnement bien définis au sein de la collectivité ou de l'association (lettre de mission, fiche de poste, ...). Son positionnement au sein de la collectivité (ou de l'association) doit lui permettre de prendre les décisions opérationnelles, préalablement validées, et de proposer des décisions stratégiques à ses référents (directeur ou élus).

Il a la responsabilité de préparer, puis de mettre en oeuvre les différentes étapes qui composent ce projet.

Notons que la prévention des déchets n'est pas à proprement parler une matière technique. Il s'agit plutôt d'une dynamique à organiser localement. Cette dynamique nécessite d'influer sur les comportements des consommateurs et des acteurs économiques, sur leurs valeurs et leurs attitudes. Elle requiert une expertise et un savoir-faire à part entière. Les compétences du porteur de projet doivent donc être diverses, à la fois celle d'un négociateur, d'un organisateur, à l'aise dans les relations humaines et disposant d'une bonne expertise en prévention des déchets.

Importance du couple "élu / porteur de projet" pour une collectivité ou "président / porteur de projet" pour une association

Pour la collectivité, le décideur est l'élu. Pour l'association, il s'agira du président. Dans les deux cas, selon la taille de la collectivité et de l'association, un directeur pourra être la personne qui relaie les décisions.

Dans tous les cas la relation décideur/ porteur du projet est capitale. De cette répartition entre les sphères à la fois politique et technique, se trouve la clé de la réussite de l'opération. Le décideur dont le rôle est de "décider" et de "porter" l'engagement en faveur de l'opération doit arbitrer les choix pour lever les éventuelles difficultés et assumer ces choix.

Le porteur du projet dont le rôle est de "faire" sera chargé de la réalisation sur le terrain de l'opération, il rend compte au décideur.

Cette répartition des rôles au sein du couple « décideur/porteur de projet » devra être identifiée par l'ensemble des partenaires et des publics concernés par l'opération Stop Pub.

Organisation en interne

Comme pour toute gestion de projet, il est possible que le porteur du projet s'appuie sur d'autres personnes, formant autour de lui une équipe. Les tâches et responsabilités des membres de l'équipe au regard du chef de projet doivent être définies dès le départ du projet. Une réunion de lancement de l'opération regroupant l'ensemble de l'équipe validera, en tenant compte d'un calendrier prévisionnel, la répartition des tâches et des responsabilités de chacun.